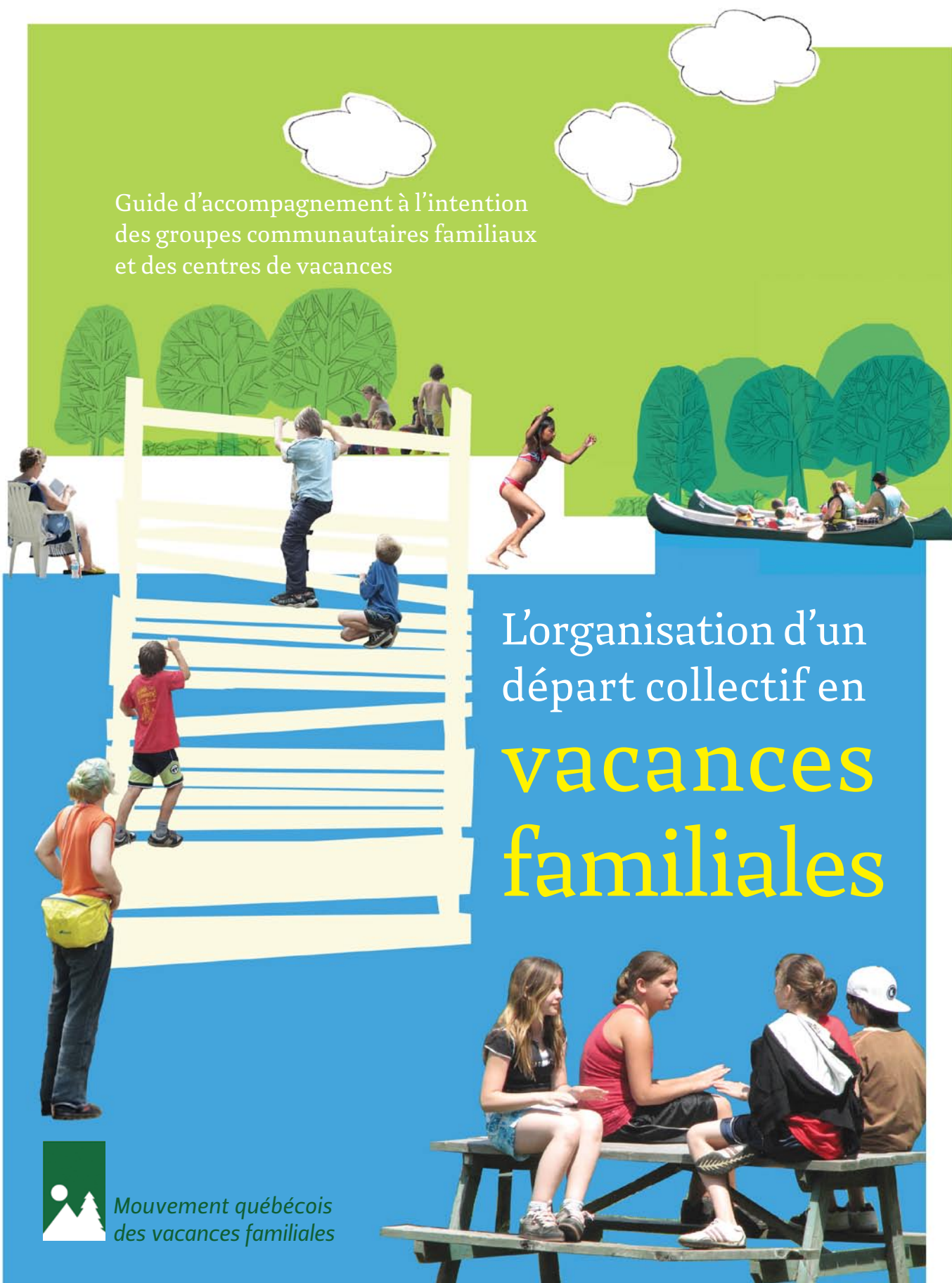


Guide d'accompagnement à l'intention  
des groupes communautaires familiaux  
et des centres de vacances

L'organisation d'un  
départ collectif en  
**vacances  
familiales**



Mouvement québécois  
des vacances familiales





Ce cahier a été réalisé à l'intention de groupes communautaires familiaux qui organisent un premier départ collectif en vacances familiales et des centres de vacances qui les accueillent.

Ce document est un complément à la vidéo de présentation et de promotion du bénévolat qui s'effectue au sein des organismes membres du Mouvement québécois des vacances familiales.

Pour les groupes ayant déjà cette expérience, il est probable qu'avec votre expertise vous procédiez différemment dans le cheminement des diverses étapes de la réalisation de votre projet de vacances familiales.

Dans les deux cas, le personnel du Mouvement québécois des vacances familiales est disponible pour vous appuyer et répondre à vos questions.

Ce guide d'accompagnement ainsi que la vidéo de présentation qui l'accompagne ont été réalisés grâce à une subvention du :  
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales.



## Table des matières



<b>Prologue</b> .....	4
1. Présentation du MQVF .....	5
1.1 Bref historique .....	5
1.2 Mission et objectifs généraux .....	5
<b>2. Présentation des centres de vacances</b> .....	6
<b>3. Présentation des groupes communautaires familiaux</b> .....	7
<b>4. Présentation d'un départ collectif en vacances familiales</b> .....	7
<b>5. Planification d'un départ collectif – Les étapes</b> .....	8
5.1 Étape 1 : Valider l'intérêt des participants .....	8
5.2 Étape 2 : Choisir et faire une réservation dans un centre de vacances	
5.2.1 Hébergement .....	8
5.2.2 Alimentation .....	10
5.2.3 Activités et animation .....	10
5.3 Étape 3 : Choisir les dates .....	11
5.4 Étape 4 : Développer vos activités de financement .....	11
5.5 Étape 5 : Planifier et réaliser la séance d'information .....	12
5.5.1 Exemple d'une séance d'information .....	12
5.6 Étape 6 : Dresser la liste de vos besoins .....	13
5.7 Étape 7 : Déterminer la chronologie et la gestion des paiements .....	13
5.8 Étape 8 : Autre séance d'information .....	14
5.9 Étape 9 : Départ pour les vacances! .....	14
<b>6. Les programmes d'assistance financière</b> .....	15
A - Programme d'assistance financière gouvernementale .....	15
à l'accessibilité aux centres de vacances	
B - Programme d'aide financière de Centraide .....	16
C - Vacances familiales accessibles du MQVF .....	16
<b>7. Le retour</b> .....	17
7.1 Planifier le transport pour le retour .....	17
7.2 Préparer le retour à la maison .....	17
<b>Annexes</b> .....	18
I. Formulaire d'adhésion et catégories de membres .....	18
II. Grille des seuils de faible revenu pour l'été 2008 .....	21
III. Types d'hébergement .....	22
IV. Semaine type d'animation dans un centre de vacances .....	23
Horaire d'une journée type .....	23
V. Exemples d'activités .....	24
VI. Liste d'effets personnels à apporter lors du séjour .....	25
VII. Carte des régions touristiques du Québec .....	26

NOTE : Dans certains cas, le terme « camps » peut être utilisé pour désigner les « centres de vacances ».

## Prologue



Depuis sa fondation, le Mouvement québécois des vacances familiales (MQVF) poursuit la même mission : défendre et promouvoir l'accès aux vacances ainsi que la prise en charge de leur projet de vacances par les familles, en particulier les familles à moyen et faible revenu. Nous croyons que toutes les familles devraient pouvoir non seulement combler leurs besoins essentiels, mais aussi profiter de périodes de vacances dans un cadre agréable. En plus de favoriser le rapprochement entre les membres de la famille et de briser leur isolement, les vacances apportent un souffle nouveau à ceux et celles qui les vivent. La durée des séjours pour ces groupes composés de plusieurs familles est habituellement d'une semaine mais peut varier d'une fin de semaine jusqu'à deux semaines. Les expériences que les familles sont appelées à vivre au sein des centres de vacances sont uniques, voire essentielles pour la majorité d'entre elles. La possibilité d'aller dans un centre de vacances prend souvent un sens vital : pouvoir se libérer momentanément des soucis habituels du quotidien, se retrouver et goûter des moments de bonheur dont les effets se font parfois sentir longtemps après la fin des vacances.



Ce guide s'adresse donc aux intervenants et intervenantes et aux bénévoles ayant le désir de mettre sur pied, par l'entremise d'un organisme communautaire, un premier départ collectif en vacances familiales. Le guide pourra également faciliter le travail de ceux et celles qui en ont déjà organisé et qui désirent reprendre l'initiative.

Nos centres de vacances en pleine nature constituent une de nos richesses au Québec. Il est de notre responsabilité de favoriser leur essor et leur développement, car nous sommes tous, en quelque sorte, les propriétaires de ces ressources collectives. Choisir nos centres comme destinations de vacances constitue un des meilleurs moyens d'assurer leur pérennité.

L'implication bénévole des familles et des membres organisateurs est précieuse. Tout le monde y met du sien pour qu'année après année, un nombre grandissant de familles québécoises aient la chance de vivre des vacances réussies.

Voici donc un outil pour vous permettre de favoriser dans votre milieu un accès aux vacances pour tous en créant votre propre départ collectif en vacances familiales. Nous vous suggérons une façon de procéder, étape par étape, à l'élaboration et à la mise sur pied d'un premier départ collectif dans un des centres de vacances du Québec, pour qu'enfin cela devienne un rendez-vous annuel!



## 1. Présentation du MQVF



### 1.1 Bref historique

En 1976, Centraide du Grand Montréal établit une politique d'assistance financière dans le domaine des centres de vacances. L'année suivante, une équipe de soutien aux centres de vacances familiales (camps familiaux), financée par Centraide du Grand Montréal et le Secrétariat d'État du gouvernement fédéral, voit à la mise en place du Groupe ressources vacances sites (GRVS).

Dès sa fondation en 1981, le Mouvement des camps familiaux (MCF) présente un mémoire au tout nouveau ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, intitulé « Pour une politique des vacances familiales au Québec ». Quelques mois plus tard, le 23 mars 1982, la fusion du GRVS et du MCF donnera naissance au Mouvement québécois des camps familiaux (MQCF).

En 1983, le MQCF reçoit son accréditation comme organisme d'éducation populaire autonome par le ministère de l'Éducation du Québec. En 1984, il est reconnu comme organisme national de loisir par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

En 1999, le programme Vacances familiales accessibles est mis sur pied par le MQCF, avec l'aide du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

En 2006, le Mouvement procède à un changement de son nom corporatif. Sa nouvelle dénomination devient le Mouvement québécois des vacances familiales (MQVF).

En 2007, le Mouvement a célébré sa vingt-cinquième année d'existence.



*Mouvement québécois  
des vacances familiales*

### 1.2 Mission et objectifs généraux

Le Mouvement québécois des vacances familiales a adopté dès sa fondation une approche basée sur l'action communautaire. Il a pour mission de défendre et de promouvoir l'accès aux vacances ainsi que la prise en charge de leur projet de vacances par les familles et ce, également pour les familles à moyen et faible revenu. À cette mission se greffent plusieurs objectifs, dont ceux de développer l'accessibilité à des vacances familiales, au tourisme social et au loisir communautaire pour toutes les familles ainsi que celui de mettre sur pied et de maintenir des programmes et des politiques particulières favorisant cette accessibilité pour les familles défavorisées.

Le MQVF soutient également l'implication bénévole, tant dans le fonctionnement de leur organisme (conseil d'administration, comité de travail, projet, corvée) que dans l'organisation de leur projet de départ en vacances familiales (rencontres d'information, activités de collecte de fonds, etc.).

Le MQVF compte deux types de membres, soit les centres de vacances familiales et les groupes communautaires familiaux.

Les groupes communautaires membres organisent des départs collectifs en vacances et soutiennent les familles dans la réalisation de leur projet de vacances familiales.

Les centres de vacances familiales accueillent les familles en groupe organisé ou sur une base individuelle pour leur offrir une expérience accessible de loisirs en vacances familiales.

## 2. Présentation des centres de vacances



Les centres de vacances membres du réseau du Mouvement québécois des vacances familiales sont près d'une trentaine répartis dans une dizaine de régions touristiques du Québec. Ces centres de vacances sont majoritairement gérés par des organismes à but non lucratif et ont le souci de pratiquer une politique de tarifs accessibles pour l'ensemble des familles du Québec.

Bien qu'étant majoritairement des organismes communautaires, aucun de ces centres de vacances familiales ne reçoit de subvention gouvernementale au fonctionnement dans le cadre de la Politique de l'action communautaire autonome.



Plusieurs de ces centres reçoivent toutefois des sommes du Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances, programme relevant du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport. Quelques-uns reçoivent une contribution de Centraide du Grand Montréal.

Ces montants servent à accorder aux familles à faible revenu des réductions de tarifs pour les séjours en vacances.

Le type d'hébergement, la nature des activités et la diversité des services offerts influent naturellement sur les coûts des séjours. Les familles peuvent choisir leur site de villégiature en fonction de leurs besoins, des caractéristiques de chaque centre et de leur budget. Il peut s'agir de centres de plein air, de fermes pédagogiques, de maisons de campagne, de camping ou d'autres types d'établissements. De façon générale, les séjours dans les centres de vacances du MQVF incluent l'hébergement, les repas, les activités, les équipements et l'animation.



Acteurs également du champ de l'économie sociale, les centres de vacances contribuent au développement économique de leur région. Peut-être qu'un des enfants ayant fréquenté un des centres a été ou sera une des nombreuses personnes employées par les centres. Les moyens budgétaires étant restreints, il est impératif que des bénévoles s'impliquent activement au sein des centres de vacances afin d'assurer leur pérennité. Citons aussi l'implication volontaire des familles lors des « corvées », journées réservées à l'exécution de divers travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments, des équipements et des sentiers.

Soulignons que la majorité des centres de vacances reçoivent une contribution gouvernementale afin d'offrir une réduction aux familles selon leurs revenus annuels (voir chapitre 6, section A, pour des détails supplémentaires).



### 3. Présentation des groupes communautaires familiaux



Les groupes communautaires familiaux membres du MQVF sont des organismes communautaires d'entraide qui permettent aux familles de rencontrer des gens ayant des besoins similaires et faisant face à certaines contraintes financières. Chacun de ces groupes familiaux communautaires travaille année après année à préparer, planifier et organiser un séjour collectif dans un centre de vacances familiales.

Le Mouvement regroupe donc depuis plus de 25 ans des associations communautaires familiales qui organisent des départs collectifs en vacances. Par leurs relations avec ces groupes communautaires, les familles peuvent briser leur isolement et rencontrer d'autres familles qui vivent des réalités socioéconomiques semblables. Il est important de mentionner que pour beaucoup de groupes, l'implication bénévole d'une ou de plusieurs personnes dans l'organisation d'un départ collectif en vacances familiales est primordiale; il arrive parfois que les effectifs en personnel de l'organisme ne soient pas suffisants pour assumer toutes les petites tâches de ce projet. Nous croyons aussi que les parents et les enfants doivent s'impliquer dans les différentes étapes de la réalisation de leur projet de vacances.

Un départ collectif consiste à organiser, par l'entremise d'un organisme communautaire, un séjour d'une durée habituelle d'une semaine mais pouvant varier d'une fin de semaine jusqu'à deux semaines pour un groupe composé de plusieurs familles dans un centre de vacances. Le nombre de familles peut également varier d'un groupe à l'autre ou d'une année à l'autre. Normalement, le groupe communautaire prend en charge l'organisation du départ, que ce soit le recrutement des familles, l'organisation de levées de fonds et/ou de recherche de subventions, l'organisation du transport, les réservations avec le centre de vacances et, si possible, l'accompagnement des familles lors du séjour. Cela a pour avantages de rassurer les familles qui craignent de partir « seules » et surtout, de s'organiser ensemble afin de réduire les coûts de séjour pour chacune des familles participantes.

### 4. Présentation d'un départ collectif en vacances familiales



Chaque année, la plupart de nos groupes familiaux membres se font un plaisir et un devoir d'organiser un ou deux départs collectifs en vacances familiales.

Les centres de vacances offrent, de façon générale, trois volets :



l'hébergement (en auberge, en chalet individuel/collectif, en hutte et/ou en tente), les repas ainsi que les activités et l'animation.

Les enfants sont généralement pris en charge, selon leur âge, par les animateurs et des activités en famille sont également prévues.

Certains groupes organisent même quelques activités spéciales hors du centre de vacances durant la semaine, comme la visite de sites touristiques, une sortie aux glissades d'eau ou une partie de pêche, une sortie au théâtre, une soirée pour les parents, etc.

## 5. Planification d'un départ collectif – Les étapes



### 5.1 Étape 1 : Valider l'intérêt des participants

La décision d'organiser un départ collectif doit être entérinée par la direction de votre organisme. Il est donc essentiel d'avoir l'aval des personnes aux postes de décision avant d'en parler aux familles et de leur faire miroiter la possibilité de prendre des vacances loin de la maison, car la déception qui s'ensuivrait pourrait être amère alors qu'elle aurait pu être évitée.

Aussitôt l'accord reçu, il est très important de diffuser l'information de façon large mais sommaire : qu'est-ce qu'un départ collectif en vacances familiales, qui peut y participer, qu'est-ce qu'un centre de vacances, etc. Vous devez « vendre » votre projet. Mettez l'accent sur le beau côté de l'expérience des vacances.

Pour un premier départ en groupe, un premier sondage ou une évaluation sommaire des membres de votre groupe vous permettra d'établir un nombre approximatif de familles assez intéressées à participer à ce projet et à déterminer si quelques-unes sont réellement en mesure de s'investir dans ce projet de départ collectif. Cet aspect sera présenté plus en détails à l'étape 5.2.

Par la suite, il vous faudra déterminer s'il y a un nombre suffisant de familles qui manifestent un intérêt à partir en vacances dans un de nos centres de vacances. Bien que tout le monde souhaite profiter d'un temps de détente au moins une fois dans l'année, peut-être que vos membres ne recherchent pas le genre de vacances proposées dans un de nos centres. Selon le fonctionnement de votre organisme, quelques options s'offrent à vous : vous pouvez consulter directement vos membres, ou faire un sondage par écrit, ou encore en glisser un mot lors d'une activité avec quelques familles. Décrivez sommairement ce qu'est un centre de vacances, ce que représente un départ collectif en vacances familiales et notez les réactions.

Vous devrez également évaluer la capacité de vos membres à s'impliquer et déterminer si votre groupe est susceptible de mener à terme le projet de départ collectif en vacances familiales. Est-ce que ce type de projet converge avec les intérêts et les besoins de ces familles? Combien de personnes cela implique-t-il? Combien de personnes pourraient apporter leur aide ou même prendre en charge certains aspects de l'organisation?



### 5.2 Étape 2 : Choisir et faire une réservation dans un centre de vacances

Après avoir sondé puis évalué le nombre de familles intéressées à participer à ce projet, nous en sommes au choix du centre de vacances familiales qui répondra le mieux à vos besoins.

Pour vous aider à choisir un centre convenant à vos besoins, le Répertoire annuel des vacances familiales regroupe les détails pertinents sur les centres de vacances membres du MQVF. Il est aussi possible de retrouver l'information sur notre site internet :

[www.vacancesfamiliales.qc.ca](http://www.vacancesfamiliales.qc.ca)

Pour un premier départ, il est préférable qu'une seule personne – un intervenant ou un bénévole – assume cette étape. Avec la connaissance de vos familles, il est probable que vous soyez à même de déterminer le meilleur choix possible pouvant répondre aux besoins généraux et le mieux convenir au portrait global de votre groupe. Comme il est difficile de s'imaginer ce que sera cette semaine de vacances, en plus d'avoir à tenir compte des besoins et des goûts différents de chacun, partager cette responsabilité risquerait de créer certaines tensions inutiles au sein du groupe alors que l'objectif d'aller en vacances est tout à fait le contraire. Ultérieurement, les familles qui participeront au départ pourront être impliquées dans le processus du choix du centre.

À plus long terme, lorsque les familles auront déjà vécu l'expérience, il serait même souhaitable qu'elles s'impliquent davantage dans l'organisation. Ce projet pourrait éventuellement être entièrement organisé par un responsable provenant d'une famille participante avec un intervenant en support. Par cette implication bénévole, les familles favorisent un sentiment d'appartenance et contribuent ainsi à porter ce projet sur plusieurs années.

Plusieurs types de destination sont disponibles au sein du réseau des centres de vacances. C'est pourquoi il est important de bien vérifier toutes les possibilités. En premier lieu, il est important de dresser le portrait des familles participantes :

- le nombre de familles qui fréquentent votre organisme;
- le nombre, le sexe et l'âge des enfants;
- le nombre, le sexe et l'âge moyen des adultes;
- le nombre de familles susceptibles de mener ce projet à terme;
- le niveau des revenus des familles, afin d'établir celles pouvant bénéficier d'une réduction de tarif;
- le degré de bonne entente des familles entre elles;
- la région dans laquelle vous êtes situé;
- les familles issues de communautés culturelles, le nombre de personnes et leurs besoins spécifiques (exemple : alimentation);
- les personnes ayant des allergies alimentaires, les personnes handicapées ou nécessitant une médication particulière;
- les familles disposant d'un véhicule et celles ayant besoin d'une aide au transport (autobus);
- autres particularités.



Les réponses à ces premières questions vous aideront à vous orienter dans les différents choix qui s'offrent à vous. Par exemple, certains centres reçoivent une plus grande clientèle avec des enfants de 0 à 2 ans, alors que plusieurs n'offrent pas de service de garde pour ces âges.

Ensuite, déterminez vos critères :

- la région dans laquelle vous souhaitez aller en vacances (tenir compte de la distance de déplacement);
- le type d'hébergement;
- le type et la variété des activités (par exemple, la baignade en piscine ou en lac);
- les repas inclus ou l'auto-cuisine;
- les activités de groupe que vous voulez faire;
- l'environnement (paysage, capacité d'accueil sur le site, etc.);
- l'importance de l'animation pour votre groupe;
- etc.

Après avoir répondu à cette deuxième série de questions, identifiez les centres de vacances qui répondent le mieux à vos attentes et besoins. Vous devez alors évaluer le coût des séjours par rapports à vos critères, à votre budget et à celui des familles. Vous devez également vérifier si des places sont disponibles pendant la période de temps que vous avez choisie pour ces vacances.

Pour fixer plus définitivement votre choix, vous devrez tenir compte des trois principaux éléments décrits ci-dessous.

### 5.2.1 Hébergement



- Quel type d'hébergement est approprié? En auberge (chambre individuelle ou partagée), en chalet individuel (une famille), en chalet collectif (plus d'une famille), en hutte ou en camping (certains centres de vacances offrent le matériel)?

Les installations des services sanitaires (toilettes, lavabos, douches) varient d'un centre de vacances à l'autre. La majorité d'entre eux n'offrent pas de salles de toilettes privées. Les vacanciers doivent donc s'attendre à partager des installations collectives, lesquelles sont en nombre suffisant pour répondre à vos besoins.

Certaines installations proposent une cuisine de service, un coin repas et/ou un petit salon.

(Voir à l'annexe III, les « Types d'hébergement »)

### 5.2.2 Alimentation

La plupart des centres de vacances offrent un service de restauration de type cafétéria où l'on propose trois repas et deux collations par jour. Certains endroits offrent un service d'auto-cuisine, c'est-à-dire que les vacanciers doivent acheter et préparer leur nourriture. Le centre de vacances est alors pourvu des appareils et facilités nécessaires. Dans ce cas, les tarifs de séjour sont généralement moins élevés.



### 5.2.3 Activités et animation

Chaque centre de vacances offre un choix d'activités variant d'un endroit à l'autre, comme la baignade, diverses embarcations nautiques, des espaces pour se reposer tranquillement, des sentiers de randonnée en milieu naturel, des activités de groupe, des jeux collectifs, etc. Généralement, les centres offrent un service d'animation; les enfants sont alors regroupés par groupe d'âge et pris en charge par les animateurs du centre. Les adultes ont également leur propre animateur qui leur propose différents plateaux d'activités comme le canot, l'escalade, le tir à l'arc, etc. Des activités en famille sont également organisées. Enfin, la grande majorité des centres de vacances familiales offrent en plus un service de halte-garderie pour les enfants entre 0 et 2 ans.



(Voir à l'annexe IV, la « Semaine type d'animation » et à l'annexe V, les « Exemples d'activités »)

### 5.3 Étape 3 : Choisir les dates

Il est essentiel de choisir une période de vacances convenant à l'ensemble de vos membres et pour laquelle des places sont disponibles. Vous devrez donc tenir compte du fait que certaines périodes de l'année sont très prisées des vacanciers (par exemple, les deux semaines des « vacances de la construction »). Vous devez donc choisir les dates de votre séjour et faire la réservation le plus rapidement possible. Si le départ est d'une semaine, il est préférable de prévoir deux choix possibles de dates et de valider la disponibilité dans le(s) centres de vacances(s) choisi(s). C'est souvent à cette étape que le choix final du centre qui semble convenir aux familles et au budget s'impose de lui-même, car votre confirmation de réservation dépendra beaucoup de la disponibilité des places.

Au moment de votre réservation au centre de vacances, informez-vous des politiques de dépôt, de paiement et de remboursement.

Profitez aussi de ce moment pour vérifier toutes les informations concernant les activités, facilités et services offerts. Assurez-vous que les activités, l'hébergement, l'animation, l'alimentation, etc. sont bien conformes à ce que vous avez lu. Posez des questions et validez vos informations. Demandez aussi quelle est leur politique de réduction de tarif pour les familles à faible revenu. Lorsque vous aurez toute l'information en main, il vous sera plus facile de l'expliquer à vos membres et vous éviterez ainsi les mauvaises surprises.



\* À noter qu'un « Babillard des départs » de chacun des groupes est déposé sur le site internet du MQVF. Il est important d'y inscrire vos dates de séjour lorsque celles-ci sont confirmées.

### 5.4 Étape 4 : Développer vos activités de financement

Vous devez maintenant explorer les différents moyens de financement qui permettront de réduire le coût du séjour pour chacune des familles qui s'impliquera dans la réalisation de votre projet de vacances familiales. Diverses possibilités existent pour vous aider à réduire le coût de séjour des familles participant à votre départ collectif en vacances.

Soulignons l'existence de divers programmes apportant une contribution financière aux groupes afin de soutenir leur départ collectif. Par exemple, par la réduction du coût des séjours ou par l'attribution d'un montant d'argent qui pourrait servir au paiement du transport ou d'activités particulières.

Voir le chapitre 6 pour plus d'information.

Plusieurs organismes mettent sur pied des activités de collecte de fonds afin de réduire les coûts de séjour pour leurs familles ou encore, pour payer les frais de transport du groupe par autobus. Plusieurs activités sont possibles (quelques exemples sont donnés plus bas). En général, comme les gens sont très sollicités durant toute l'année, les activités plus créatives et plus originales ont quelquefois davantage de chances de bien réussir. Une bonne idée et une bonne organisation sont des gages de succès.

Le choix et même l'organisation de ces activités devraient être faits conjointement avec les familles qui participent au projet. Si elles sont impliquées dans le choix de l'activité, elles sont susceptibles de s'investir davantage et de s'approprier le projet. Comme ce bénévolat pourra contribuer à réduire le coût du séjour, cette motivation peut être un levier intéressant. Il est très important d'informer les personnes de la façon dont laquelle les sommes recueillies seront utilisées ou partagées.



Voici quelques exemples d'activités :

- souper spaghetti
- pièce de théâtre
- quille-o-ton
- lave-auto
- bazar
- vente d'objets promotionnels
- vente de nourriture
- tournoi de golf
- tournoi sportif
- souper spectacle
- emballage à l'épicerie ou emballage de cadeaux lors du temps des fêtes
- vente de livres
- gala homard
- etc.

Pourquoi ne pas en profiter pour réaliser une activité familiale tout en recueillant des fonds! Invitez-y les familles de votre quartier! N'oubliez pas cependant d'essayer de conserver des tarifs accessibles aux familles.

## 5.5 Étape 5 : Planifier et réaliser la séance d'information

Maintenant que le centre de vacances et les dates sont choisis (peut-être aurez-vous deux choix de dates à proposer à vos familles), l'organisation d'une séance d'information s'impose. Il est important de choisir le meilleur moment de la journée et de la semaine afin d'avoir le plus de familles possible. Comme vous aurez pris soin de recueillir les inscriptions par écrit, ceci sera un incitatif de plus à respecter son engagement à être présent à la réunion.

Prévoyez un endroit avec assez d'espace pour tout le monde. Si vous souhaitez utiliser un projecteur ou un tableau, assurez-vous que le matériel soit disponible. En moyenne, un peu plus d'une heure de rencontre est suffisant pour couvrir tous les aspects. Il est important de se servir de cette rencontre pour non seulement transmettre l'information, mais aussi pour convaincre les familles que ce projet est accessible et réalisable.

Préalablement à cette rencontre, vous aurez déterminé les différentes sources de financement qui pourraient être exploitées. C'est la première question et aussi le premier frein que les familles rencontreront. Même si elles ne sont pas complètement établies et qu'elles peuvent naturellement changer en cours de route, une information claire, détaillée et, si possible, agrémente d'exemples, contribuera à rassurer les familles présentes.

### 5.5.1 Exemple d'une séance d'information

1. Mot de bienvenue
2. Explication du projet  
(départ collectif en vacances familiales)
3. Présentation du centre de vacances choisi
  - activités et animation
  - type d'hébergement
  - alimentation
  - location géographique
  - commodités
  - quelques photos, etc.
4. Proposition des dates de séjour
5. Coût du séjour et modalités de paiement
6. Stratégies de financement : programmes et levées de fonds
7. Recrutement des familles intéressées  
(par écrit!)

## 5.6 Étape 6 : Dresser la liste de vos besoins

Selon le groupe de familles que vous aurez constitué, certains besoins particuliers lors du séjour surgiront peut-être. Par exemple, s'il y a plusieurs enfants en bas âge, vous aurez alors peut-être besoin de chaises hautes, de poussettes ou de parcs pour la sieste. Si vous avez plusieurs adolescents, il serait peut-être intéressant qu'ils aient accès à une grande salle après les heures d'activités; etc.

Dans la plupart des cas, les centres de vacances pourront vous accommoder, mais afin d'éviter les mauvaises surprises, il est toujours mieux de valider avec eux. Faites une liste que vous pourrez envoyer directement à l'administration du centre de vacances.

## 5.7 Étape 7 : Déterminer la chronologie et la gestion des paiements

Lorsque vous aurez déterminé quelles sont les démarches que vous devrez entreprendre pour obtenir les subventions adéquates et votre ou vos activités de levées de fonds, vous serez en mesure d'estimer le montant de vos retombées économiques. Vous aurez aussi à établir le montant que chaque famille devra payer (ce qui différera d'une à l'autre, selon les revenus annuels, le nombre d'enfants, l'âge des enfants, etc.). Les centres de vacances possèdent une grille de réduction des tarifs pour les familles à faible revenu. Demandez-la!

Vous devrez ensuite déterminer un calendrier des paiements. Tous les centres de vacances demandent un premier dépôt (remboursable dans certains cas : renseignez-vous sur la politique de remboursement propre à chaque centre), et parfois même un deuxième et un troisième. L'objectif est tout simplement de s'assurer de la présence des vacanciers et surtout du paiement complet. Il faut en faire de même avec vos familles. Le fait de donner un dépôt, si petit soit-il, vous aidera à réduire le nombre d'annulations, car il y en aura. Alors, prenez plus de familles que de places réservées.

Donc, lorsque vous aurez établi un calendrier de paiements qui reflète le mieux la réalité des familles, soyez assidu. Parfois, un organisme aura à aider les familles à faire un budget afin qu'elles réussissent à effectuer les paiements. Certaines auront avantage à faire de plus petits dépôts, mais plus souvent. Cela aura aussi pour effet de faire un plus petit paiement lors du séjour pour la balance due. Voyez avec les familles participantes quel est le meilleur moyen de fonctionner.

N'oubliez pas de tenir compte du transport pour l'aller et le retour dans le calcul des coûts...

Tout au long du processus, certaines familles abandonneront, d'autres voudront se greffer au groupe. C'est pourquoi il est important de tenir à jour le calendrier des paiements, mais aussi de faire preuve de flexibilité à l'occasion.

Tenez aussi une liste à jour des participants en vous assurant d'avoir le nom et l'âge des membres de chacune des familles.

Le centre de vacances vous demandera probablement de lui faire parvenir une preuve du revenu annuel familial (l'avis de cotisation de l'impôt fédéral ou provincial ou l'avis de crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants du RRQ) (voir la section 6 - A pour plus de détails). Assurez-vous d'avoir cette information en mains au moment opportun.



## 5.8 Étape 8 : Autre séance d'information

À plus ou moins un mois du départ, il pourrait être intéressant de faire une seconde séance d'information. Si votre groupe n'est pas complet, il est temps d'approcher d'autres familles et de les inviter à cette 2<sup>e</sup> séance d'information. C'est une belle opportunité pour introduire de nouvelles personnes intéressées et les présenter aux autres.

Vous pourrez alors profiter de ce moment pour parler des points plus pratiques du départ. Par exemple, il serait opportun de leur remettre une liste d'effets personnels à apporter (voir à l'annexe VI, la « Liste d'effets personnels »), la date et l'heure du départ. De plus, vous devriez les informer de l'avancement de vos démarches en ce qui concerne les subventions, les profits provenant des activités de levées de fonds, etc.

Vous pourrez aussi profiter de ce moment pour répondre aux questions et ainsi dissiper plusieurs craintes que les familles éprouvent. Pour certains, partir de chez soi est très difficile...



## 5.9 Étape 9 : Départ pour les vacances!

Assurez-vous que toutes les familles quittent en toute confiance. Il est d'ailleurs préférable d'envoyer un membre de votre organisme pour accompagner le groupe jusqu'au centre de vacances ; il ou elle agira à titre de responsable. C'est donc cette personne qui discutera avec le chef de camp, s'assurera du bien-être des membres du groupe lors du séjour, règlera les conflits au besoin, fera les interventions nécessaires, etc. C'est plus facile pour le centre de vacances et c'est sécurisant pour vos familles.

Cependant, s'il vous est impossible d'envoyer un accompagnateur avec votre groupe, assurez-vous de donner un maximum d'information concernant vos familles au personnel du centre de vacances (transmettez votre liste à jour détaillée des familles, le nom et l'âge de chacun des membres des familles, les informations particulières pertinentes pour certains participants, telles que les allergies alimentaires ou autres, les handicaps, les médicaments, les moyens de transport, l'heure prévue de l'arrivée de chacun, etc.

– se référer à l'étape 5.2, Portrait des familles

Le plus d'information vous pourrez fournir, le mieux préparé sera le centre de vacances pour accueillir vos familles et intervenir, le cas échéant.



## 6. Les programmes d'assistance financière



Certains programmes de financement permettant de réduire le coût du séjour pour chacune des familles sont disponibles afin de vous soutenir dans la réalisation de votre projet de vacances familiales. Voici un bref aperçu de trois programmes s'adressant aux organismes impliqués dans la mise sur pied de départs collectifs en vacances familiales ou dans leur accueil.

- Programme d'assistance financière gouvernementale à l'accessibilité aux centres de vacances
- Programme d'aide financière de Centraide du Grand Montréal
- Programme Vacances familiales accessibles du MQVF.

### A - Programme d'assistance financière gouvernementale à l'accessibilité aux centres de vacances



Le Secrétariat au loisir et au sport (du MELSS) offre, par le biais des centres de vacances, un programme d'assistance financière à l'accessibilité aux vacances pour les personnes défavorisées financièrement. Les montants obtenus par les centres de vacances via ce programme leur permettent de réduire le coût du séjour pour des familles à faible revenu et ainsi en faire bénéficier certaines familles de votre groupe communautaire. Les centres bénéficiant de ce programme offrent des réductions selon le revenu annuel familial.

Plus spécifiquement, ce programme a pour objectifs :

1. d'assurer aux personnes les plus défavorisées financièrement – particulièrement les jeunes, les familles, les personnes handicapées – une plus grande accessibilité aux camps de vacances en soutenant financièrement les organismes à but non lucratif qui dirigent ou administrent les camps de vacances;
2. de contribuer à l'amélioration de la sécurité des immobilisations des camps de vacances.

Presque tous les centres de vacances offrent des réductions selon le revenu annuel familial. Procurez-vous la politique de réduction de tarif (grille) du centre de vacances retenu pour votre départ collectif. Comme mentionné à l'étape 5.7, le centre de vacances vous demandera probablement de lui faire parvenir une preuve du revenu annuel familial (l'avis de cotisation de l'impôt fédéral ou provincial ou l'avis de crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants du RRQ) lors de l'inscription officielle. Assurez-vous de recueillir ces informations auprès de vos familles durant le processus.

(Voir à l'annexe II, la « Grille des seuils de faible revenu pour l'été 2008 », selon Statistique Canada)

Note : Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport offre aussi un programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées, volet camp de vacances. Si votre organisme s'adresse aussi à une telle clientèle, il est possible de faire une demande de subvention s'adressant à un séjour en centre de vacances.

Voir le formulaire de demande à l'adresse suivante :

[http://www.mels.gouv.qc.ca/loisirSport/pdf/ProgAccompLoisirPersHand2008\\_FormVoletCamps.pdf](http://www.mels.gouv.qc.ca/loisirSport/pdf/ProgAccompLoisirPersHand2008_FormVoletCamps.pdf)

## B - Programme d'aide financière de Centraide

Centraide du Grand Montréal offre une contribution (Demande d'aide financière – Séjours en camp de vacances) pour les séjours en vacances qui est octroyée à des organismes communautaires organisant un départ collectif en vacances familiales. La demande doit être faite dès que les étapes 5.1 à 5.3 sont complétées. C'est un programme d'allocation non récurrent et limité. Une demande doit être envoyée chaque année.



Comme chaque région « possède son propre Centraide » et que chacun d'eux offre des programmes différents, il est important de valider avec celui de votre région ce qui est disponible.

Note : Certains centres de vacances bénéficient d'un soutien financier pour l'accessibilité aux vacances familiales (réduction de tarif) provenant de sources diverses, telles que des fondations, des CLSC, des organismes sociaux, etc.

## C - Programme Vacances familiales accessibles du MQVF



*Mouvement québécois  
des vacances familiales*

Développé par le Mouvement québécois des vacances familiales, ce programme vise en premier lieu à supporter les groupes communautaires familiaux qui en sont membres et qui organisent des départs collectifs en vacances pour des familles à faible revenu.

Ce programme comprend deux volets :

- le volet 1 est accordé aux groupes communautaires afin d'apporter une contribution financière à leur départ collectif. L'utilisation de ce montant est à la discrétion de l'organisme (frais de transport, activités spéciales lors du séjour, etc.);

- le volet 2 vise à soutenir le départ en vacances de familles à faible revenu, ces familles étant identifiées sur une base individuelle par les centres de vacances et les groupes communautaires familiaux membres.

Le programme Vacances familiales accessibles poursuit principalement les objectifs suivants :

- soutenir davantage les services de départ en vacances développés par les groupes familiaux;
- favoriser l'accessibilité de ces ressources vacances aux familles à faible revenu;
- valoriser l'engagement social et communautaire des familles;
- rejoindre un plus grand nombre de familles, particulièrement les familles appartenant aux diverses communautés culturelles.

Les conditions opérationnelles de ce programme peuvent varier d'une année à l'autre. Il faut donc s'adresser au MQVF pour obtenir les informations détaillées. Le budget de ce programme est établi en fonction des montant recueillis annuellement par le MQVF.



## 7. Le retour



### 7.1 Planifier le transport pour le retour

Bien que le transport soit organisé et réservé (pour ceux qui ont choisi l'autobus comme moyen de transport), il est important de faire une deuxième vérification afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de confusion. Sachant l'heure exacte à laquelle vos familles doivent être prêtes, diffusez l'information plutôt deux fois qu'une!

### 7.2 Préparer le retour à la maison



Avant que le séjour ne prenne fin, les familles doivent préparer leur retour à la maison. Elles doivent être bien informées de l'heure prévue pour le départ du centre de vacances et de l'endroit de leur arrivée si elles reviennent en autobus, car elles s'attendent peut-être à rejoindre une personne pour les transporter jusqu'à leur domicile.

Chaque famille (tant les enfants que les parents) doit s'assurer de ne pas oublier d'objets personnels, de laisser les chambres propres et en bon ordre, de remercier le personnel du camp si il y a lieu, etc.

Il ne faut pas sous-estimer le niveau émotif du retour à la maison (certaines personnes, jeunes ou adultes auront créé des liens significatifs avec des animateurs, quelques-uns seront peut-être tristes de revenir à la maison). Peut-être aussi qu'un bref retour sur le séjour pourrait être sécurisant et bénéfique pour les familles.

Soyez également à l'écoute des familles qui pourraient exprimer le désir de se revoir en d'autres circonstances. Il peut y avoir là des opportunités pour organiser des activités de loisirs en famille qui répondront à certains besoins de vos membres.

Prenez également en note les noms et coordonnées des familles qui indiquent vouloir répéter l'expérience l'année prochaine.

Suite à la semaine de vacances, faites un petit rapport de cette expérience afin de faire ressortir les côtés positifs et ceux qui le sont moins. Vous pourrez par la suite évaluer l'intérêt d'en organiser une autre l'année prochaine!



## Annexe I



### Formulaire d'adhésion – Mouvement québécois des vacances familiales

#### TYPE D'ADHÉSION

Nouvelle adhésion

Renouvellement

- a) Groupe communautaire familial
- b) Ressource collective familiale communautaire (camps)
- c) Membre individuel ou coopté

( NOTE : Les montants de la cotisation annuelle ne sont pas indiqués car ils peuvent être modifiés au cours des années. Informez-vous auprès de la permanence du Mouvement )

a) **Groupe communautaire familial :**

organisme d'action communautaire qui organise ou participe à un départ en vacances collectives familiales dans une des ressources de vacances membres du Mouvement.

b) **Ressource collective familiale communautaire (camp) :**

organisme à but non lucratif, d'action communautaire ou d'économie sociale opérant un site d'accueil et d'hébergement pour les vacances familiales.

c) **Membre individuel ou coopté :**

personne physique voulant participer activement à la réalisation de la mission de la corporation et à qui le Conseil d'administration a accordé ce statut.

### Informations générales

Nom de la corporation

.....

Personne responsable .....

Adresse postale .....

.....

Ville ..... Code postal .....

Adresse du siège social (si différente)

.....

Ville ..... Code postal .....

Téléphone ..... Télécopieur .....

Courriel .....

Site web .....

Combien de membres et quel type de membres regroupe votre association?

.....

.....

.....

Quelles sont vos principales activités (y compris celles de financement)?

.....

.....

.....

Documents à joindre avec votre demande d'adhésion ou de renouvellement :

Lettres patentes (s'il y a lieu)

Règlements généraux (s'il y a lieu)

Rapport d'activités

États financiers vérifiés

Liste des membres du conseil d'administration avec leurs coordonnées postales et leur adresse électronique

Politique de réduction de tarifs pour les familles à faible revenu (s'il y a lieu)

Résolution de votre conseil d'administration attestant votre demande d'adhésion

Chèque au montant de votre cotisation annuelle, à l'ordre du Mouvement québécois des vacances familiales

Date : ...../...../ 200.....

Signé par :

(en lettres moulées)

Signature

Fonction au sein de l'organisme

Note : Voici un extrait de nos règlements généraux concernant les principales informations concernant nos catégories de membres.

### Catégories de membres

La corporation comprend trois catégories de membres, soit : Membre actif, Membre partenaire et Membre associé. Chacune de ces catégories comprend différentes classes. Des critères ont été déterminés pour chacune de ces catégories.

#### Membre actif

- a) Les groupes communautaires familiaux - Organisme d'action communautaire qui organise un départ en vacances collectives familiales dans une des ressources de vacances membres du Mouvement.
- b) Les ressources collectives familiales communautaires - Organisme sans but lucratif, d'action communautaire et/ou d'économie sociale opérant un site d'accueil et d'hébergement pour les vacances familiales.
- c) Membre individuel et/ou coopté - Personne physique voulant participer activement à la réalisation de la mission de la corporation et à qui le Conseil d'administration a accordé ce statut.

#### Membre partenaire

- a) Entreprise, compagnie privée et organisme ayant un statut de société par actions possédant et opérant un site d'accueil et d'hébergement pour les vacances familiales.
- b) Association et organisme à but non lucratif, ne répondant pas aux critères de l'action communautaire ou de l'économie sociale, possédant et opérant un site d'accueil et d'hébergement pour les vacances familiales.

#### Membre associé

- a) Membre affilié - Toute entreprise, corporation ou association de secteur public ou privé qui obtiendrait ce statut du Conseil d'administration pour lui permettre sa collaboration à la réalisation de certains objectifs de la corporation et qui voudrait associer leur nom à celui de notre corporation.
- b) Membre honoraire - Personne physique ou morale qui a mérité cette nomination, par le Conseil d'administration, en raison des services rendus au Mouvement.

#### Critères d'admissibilité du Membre actif

- a) Être un organisme à but non lucratif et dont les modalités pour devenir membre sont simples, transparentes et disponibles au public.
- b) Le Conseil d'administration, indépendant du réseau public, est élu en assemblée générale des membres constituée majoritairement de personnes de la communauté ou des usagers.
- c) Entretenir une vie associative et démocratique, en assurant la participation de ses membres aux instances et processus de décisions et qui est libre de déterminer la mission, les orientations, les approches et les pratiques de l'organisme.
- d) Assurer le maintien d'une propriété collective de ses actifs et s'engager au développement du patrimoine collectif.
- e) Posséder et mettre en pratique une politique de réduction de tarifs pour les familles à faible revenu.
- f) Intervenir dans le secteur des vacances familiales.
- g) Adhérer et promouvoir la mission du Mouvement.
- h) Dans le cas des membres individuels et/ou cooptés, démontrer son engagement moral à respecter et promouvoir la mission de notre corporation.

## Annexe II



### Grille des seuils de faible revenu pour l'été 2008

#### Pour l'ensemble du Québec :

1 personne	26 714 \$
2 personnes	33 258 \$
3 personnes	40 888 \$
4 personnes	49 642 \$
5 personnes	56 303 \$
6 personnes	63 502 \$
7 personnes ou plus	70 699 \$

Cette grille provient du seuil de faible revenu établi par Statistique Canada pour le Québec, que le Secrétariat au loisir et au sport (SLS) a majoré de 25 % en lien avec son Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances.

Pour de plus amples renseignements :

<http://www.mels.gouv.qc.ca/loisirSport/pdf/publications/loisir/ProgAssFinAccCampsVacances2008-2011.pdf>

## Annexe III



### Types d'hébergement



En auberge (chambre)



En chalet individuel



En chalet collectif (chambre)



En tente

## Annexe IV



### Semaine type d'animation dans un centre de vacances

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AM	Activités en groupe d'âge	Activités en groupe d'âge	Activités en groupe d'âge	Activités en groupe d'âge	Activités en groupe d'âge
PM	Activités en groupe d'âge	Activités en groupe d'âge	Chasse aux trésors en famille Volleyball adulte vs animateurs	Activités en groupe d'âge	BBQ et Beach party Départ des vacanciers
Soir	Feu de camp animé	Grand jeu collectif	Camping des jeunes Soirée des parents	Spectacle amateur Soirée disco	

\* Les cases jaunes représentent les activités familiales.

### Horaire d'une journée type

8 h à 9 h	Petit déjeuner
9 h 30 à 9 h 45	Rassemblement
9 h 45 à 11 h 45	Activités en groupe d'âge
12 h à 13 h	Dîner
13 h 30 à 13 h 45	Rassemblement
13 h 45 à 16 h 15	Activités en groupe d'âge (une collation est aussi servie)
16 h 15 à 17 h	Activités en famille
17 h 30 à 18 h 30	Souper
19 h 30 à 21 h	Activités en famille avec animation (conte autour du feu, grand jeu, etc.)

\* Les éléments en bleu représentent une prise en charge par les animateurs.



## Annexe V



### Exemples d'activités

#### ÉTÉ

##### Activités nautiques

- Baignade en piscine ou en lac
- Kayak
- Canot
- Chaloupe
- Pédalo
- Rabaska
- Ponton
- Voilier
- Planche à voile

##### Sports d'équipe

- Balle-molle
- Ballon volant
- Soccer
- Badminton

##### Autres

- Village amérindien
- Randonnée
- Sentier écologique
- Hébertisme
- Tir à l'arc
- Feu de camp animé
- Jeux familiaux
- Escalade
- Entomologie
- Ping-pong
- Survie en forêt
- Équitation
- Pétanque
- Vélo de montage
- Fers

#### HIVER

- Ballon-balai
- Patinage
- Glissade sur chambre à air
- Pêche sur la glace
- Ski de fond
- Raquette

## Annexe VI



### Liste d'effets personnels à apporter lors du séjour

#### Trousse estivale

- Chandails à manches courtes
- Chandails chauds
- Camisoles
- Shorts
- Pantalons
- Pyjama et doudou
- Sous-vêtements
- Pantoufles
- Bas
- Manteau
- Imperméable
- Bottes de pluie
- Souliers de course
- Sandales
- Maillot de bain
- Serviette de plage
- Chapeau
- Sac à dos
- Sac de couchage et literie (drap couverture et oreillers)
- Effets personnels (dentifrice, brosse à dents, brosse à cheveux, shampooing, savon)
- Chasse-moustiques
- Crème solaire
- Médication personnelle
- Lampe de poche
- Gourde
- Jeux libres
- Monnaie (pièces de 25 ¢) pour le lavage
- Savon à linge
- Collations spéciales
- Etc.



#### Trousse hivernale

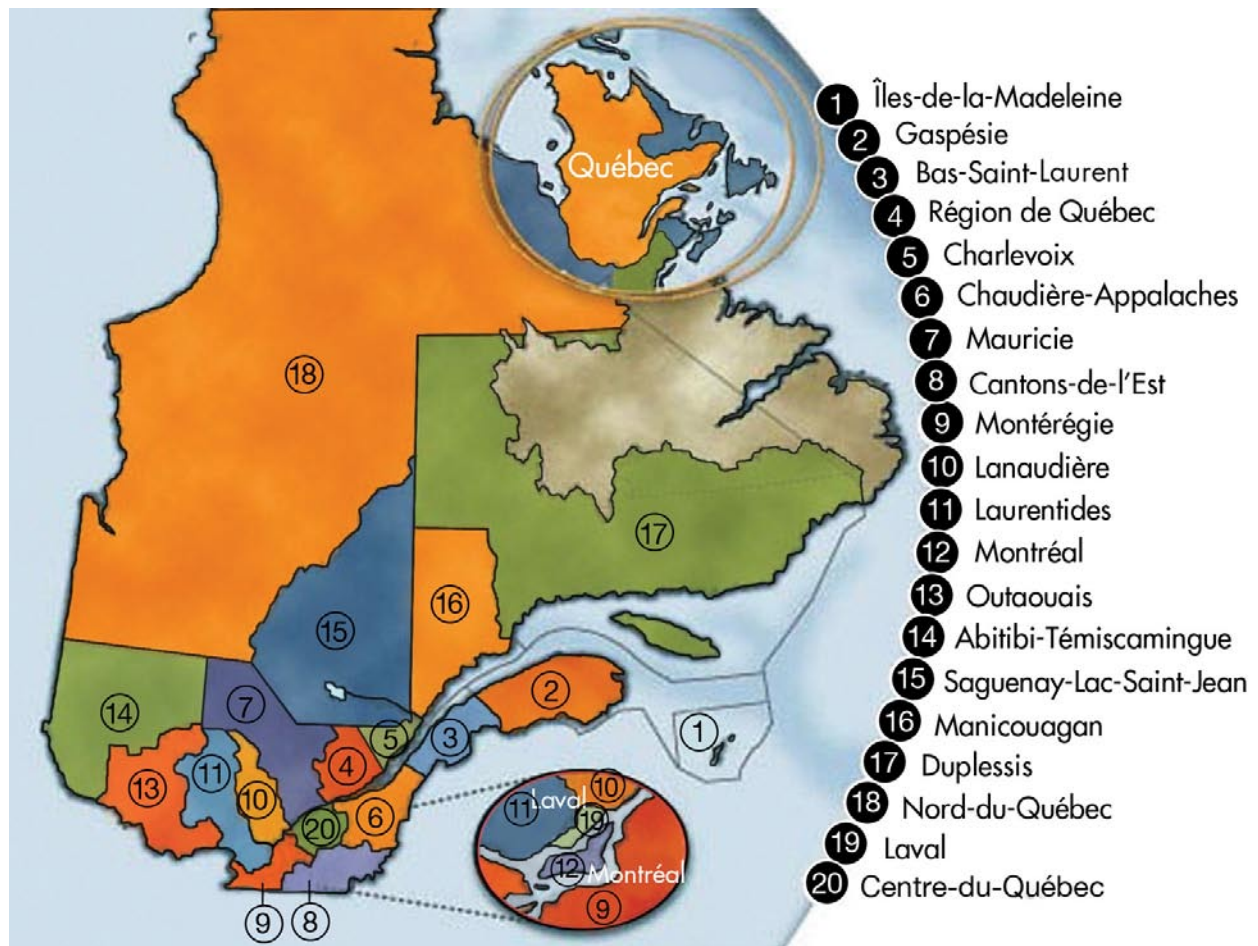
- Chandails à manches courtes
- Chandails chauds
- Pantalons
- Pyjama et doudou
- Sous-vêtements
- Pantoufles
- Bas chauds
- Imperméable
- Bottes d'hiver
- Foulard
- Mitaines
- Habit de neige
- Baume à lèvres
- Tuque
- Souliers de course
- Serviette
- Chapeau
- Sac à dos
- Sac de couchage et literie (drap couverture et oreillers)
- Effets personnels (dentifrice, brosse à dents, brosse à cheveux, shampooing, savon)
- Crème solaire
- Médication personnelle
- Lampe de poche
- Gourde
- Jeux libres
- Monnaie (pièces de 25 ¢) pour le lavage
- Savon à linge
- Collations spéciales
- Etc.



## Annexe VII



Carte touristique du Québec





Mouvement québécois des vacances familiales

4545, avenue Pierre-De-Coubertin

C.P. 1000, succursale M

Montréal (Québec) H1V 3R2

Tél.: 514 252-3118

[mqvf@vacancesfamiliales.qc.ca](mailto:mqvf@vacancesfamiliales.qc.ca)

[www.vacancesfamiliales.qc.ca](http://www.vacancesfamiliales.qc.ca)

Rédaction : Jean-Pascal Provost

Correction : Hélène Montreuil

Graphisme et mise en page : Irène Ellenberger (Dizingdesign.com)

Photos : István Benedek©, Tina Coulston©, Jenny Erickson©, Sanja Gjenero©, Keran

McKenzie©, Shannon Pifko©, Manoel Silva©, Mouvement québécois des vacances familiales©

Coordination : Robert Rodrigue, directeur général, MQVF